



Éditorial du Directeur général



Offrir le **meilleur service public** au meilleur coût et participer activement à rendre la gestion publique plus efficace et transparente, tel est le sens de l'action du Trésor public.

La Direction générale de la comptabilité publique et son réseau du Trésor public sont engagés depuis plusieurs années dans un mouvement de modernisation à la fois ambitieux dans ses objectifs de qualité de service et courageux dans ses choix d'organisation. L'année 2006 a été marquée par quatre rendez-vous importants : la signature d'un nouveau contrat pluriannuel de performance 2006-2008 résolument axé sur la **qualité de service**, le premier exercice de **certification des comptes de l'État**, le lancement d'une nouvelle vague d'hôtels des finances avec la DGI qui offrent un **point d'entrée unique aux contribuables** et la préparation du rattachement des missions du **Domaine** au 1^{er} janvier 2007 à la DGCP.

Parallèlement à ces chantiers très visibles, l'ensemble du Trésor public s'est fortement mobilisé pour atteindre les objectifs 2006 de son contrat de performance : au final ce sont 8 indicateurs sur 12 qui ont été atteints voire dépassés.

À l'égard du **secteur public local**, le Trésor public a atteint l'ensemble de ses objectifs qu'il s'agisse de l'amélioration de la qualité des comptes des collectivités locales et des établissements publics locaux à travers notamment les formules innovantes de partenariat que sont les conventions de services comptable et financier (avec 35 conventions signées en 2006, le cap des 100 conventions est franchi) ou de la forte progression des paiements automatisés (+ 18,2 % en nombre d'opérations), ou encore de l'accélération de la dématérialisation des flux et des échanges avec les partenaires (439 conventions de dématérialisation en 2006).

En matière de **recouvrement des recettes de l'État**, la réforme menée en commun avec la DGI pour simplifier et améliorer la qualité de l'accueil des contribuables a franchi une étape importante avec l'ouverture au public de 70 points d'entrée unique ou hôtels des finances fin 2006 et l'expérimentation sur 200 services d'un accueil finances où l'utilisateur peut traiter en un seul contact ses principales démarches fiscales. Par ailleurs, le Trésor public s'est attaché à simplifier les formalités – pour l'octroi des délais de paiement par exemple – et à accroître le rendement du recouvrement avec une forte progression du taux brut de recouvrement des impôts établi à 98,15 % et un taux de paiement par voie dématérialisée de l'impôt sur le revenu de près de 73 %.

2006 a été une année décisive pour la DGCP et son réseau qui ont mobilisé toutes leurs énergies afin de mettre en œuvre à compter du 1^{er} janvier le **nouveau cadre budgétaire et comptable de l'État posé par la LOLF**, à savoir le passage à une comptabilité d'exercice fondée sur le principe des droits constatés comme les entreprises. Cette réforme majeure qui vise à mieux rendre compte de l'action de l'État et à donner davantage de transparence à la collectivité nationale, permet aussi une gestion plus performante grâce à une vision plus riche et fiabilisée du patrimoine de l'État et de ses engagements. Le **compte général de l'État** fait désormais l'objet d'une certification par la Cour des comptes. C'est un chantier de grande ampleur entrepris depuis plusieurs années et appelé à se poursuivre dans le cadre d'une trajectoire pluriannuelle d'amélioration continue.

Au cœur des services du Trésor public, les **services informatiques** ont concilié en 2006 la mise à niveau des applications existantes en particulier pour les adapter à l'entrée en vigueur de la LOLF, la poursuite de grands programmes tels que Copernic pour le

domaine fiscal et Hélios pour le secteur local, la réalisation du réseau unifié de télécommunications Rubis avec la DGI et les travaux du futur centre éditique. Ils ont également conduit de nombreuses actions en matière de sécurité du système d'information et de sensibilisation des acteurs.

Tous ces progrès réalisés par la DGCP et le réseau du Trésor public sont le fruit des compétences et des efforts conjugués des 56 000 personnes qui forment cette belle administration et pour lesquelles les valeurs de rigueur, de professionnalisme et de probité ont un sens et sont une réalité au quotidien.

Le **Trésor public s'est beaucoup modernisé**, la conduite du changement a été très forte sur l'ensemble de ses métiers, il est aujourd'hui en ordre de marche pour offrir le meilleur service au meilleur coût.

Dominique Lamiot

